



Championnat Comité

Mercredi 18 décembre et 29 janvier 2025

Responsable de la journée : Éric POINCLOUX – Tel : 06 01 97 28 46 (et Nicolas RONFLE / Maxime GRELLIER)

2 lieux différents cette année :

- ClimbUp - Les Ponts de Cé - Le 18/12 pour l'épreuve de BLOCS (matin uniquement)
- Salle Auguste GREGOIRE – CHOLET – Le 29/01 pour l'épreuve de DIFFICULTE (journée complète)

Participation : sur engagements en ligne sur Usport pour le 13/12/2024 - 23h00

Date limite : le vendredi 13 décembre 2024

Qualification pour le championnat territorial : oui

Date et lieu du championnat territorial : mercredi 12 mars au Mans

ATTENTION : la participation aux 2 journées est nécessaire pour se qualifier au territorial car il s'agit d'un classement combiné blocs + voies de difficultés.

La participation à l'une des 2 journées implique de fait une participation à la 2^{ème} journée.

Déroulement des compétitions

JOURNEE 1 : COMPETITION DE BLOCS

- Déroulement de la demi-journée :
 - 8h15-8h25 : Arrivée des compétiteurs et pointage des équipes
 - 8h45-9h : Briefing
 - 9h-11h45 : Déroulement de la compétition
 - 12h-12h25 : Résultats, récompense et départ de ClimbUp
- Formule :
 - 4 ou 5 blocs par équipe et par catégorie.
 - Chaque équipe (mixte ou non-mixte) de 2 compétiteurs se présentera au 1^{er} bloc pendant un temps donné, le nombre d'essais n'est pas limité. A la fin du temps de grimpe, l'équipe aura un temps équivalent de récupération puis ira sur le 2^{ème} bloc puis récupération et ainsi de suite.
 - Les blocs auront été filmés et seront diffusés sur un ordinateur et consultables pendant la compétition.
 - Les compétiteurs seront compétiteurs mais aussi jury d'une autre catégorie c'est pourquoi tous doivent être présents dès le début de la compétition. Les enseignants seront également sollicités pour le bon déroulement de cette compétition.

JOURNEE 2 : COMPETITION DE VOIES DE DIFFICULTES

- Déroulement de la demi-journée :
 - 9h15-9h25 : Arrivée des compétiteurs et pointage des équipes
 - 9h30-9h45 : Briefing grimpeurs et juges
 - 10h00 -15h30 : Déroulement de la compétition
 - 16h00 : Résultats, récompense et départ des compétiteurs

- Formule :
 - 3 à 4 voies de difficulté croissante à réaliser par l'équipe et par catégorie.
 - Chaque équipe (mixte ou non-mixte) de 2 compétiteurs réalisera la 1^{ère} voie puis sera en récupération puis dans la 2^{ème} voie et ainsi de suite. Chaque équipe aura un temps de grimpe équivalent au temps de récupération entre 2 voies.
 - Les voies auront été filmées et seront diffusées sur un ordinateur et consultables pendant la compétition.
 - Les compétiteurs seront compétiteurs mais aussi jury d'une autre catégorie c'est pourquoi tous doivent être présents dès le début de la compétition. Les enseignants seront également sollicités pour le bon déroulement de cette compétition.

Quelques précisions concernant le déroulement de ces 2 compétitions.



- La compétition se déroule en équipe de 2, mixte ou non.
- Pour l'épreuve de difficulté, l'escalade se déroule en tête, les dégaines sont déjà en place. Un temps (surement 8') sera accordé pour la réalisation de la voie par les 2 grimpeurs ; à eux de gérer la répartition de ces 9' entre eux.
- L'encordement se fera avec nœud de huit + **double nœud d'arrêt**, la descente devra être assurée en mode « pompe à vélo ».
- Les élèves présents seront à tour de rôle grimpeur/assureur et aussi jury. Les enseignants présents sollicités pour superviser les grimpeurs, les assureurs et les jurys.
- Les élèves doivent avoir leur matériel individuel. Seules les cordes et dégaines sont fournies.
- Les inscriptions se font pour les 2 journées donc il n'y a pas de changement de partenaire entre les 2 journées (sauf cas particulier : voyage, blessure, ...). Toute modification éventuelle doit être demandée et validée par les organisateurs.
- **ATTENTION : seule la magnésie en boule ou liquide est autorisée**

Pour les détails du déroulement des compétitions et le décompte des points, vous pouvez vous référer au règlement de l'escalade pour 2024-2025 sur le site de l'UGSEL Nationale ou en cliquant sur le lien suivant : [Règlement Escalade 2024-2025](#)

Les élèves doivent être autonomes et doivent être capables de s'équiper, de s'encorder, de grimper en tête et d'assurer un grimpeur en tête.

Pour toute question, vous pouvez contacter :

Eric POINCLoux au 06 01 97 28 46 ou eric.poincloux@essb.fr

Nicolas RONFLE au 06 21 03 46 40